AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 2-7-70 071175

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

Régisseur de recettes de la D. D. A. - Protection des Végétaux - Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02

ABONNEMENT ANNUEL

25 Fr

SUPPLEMENT N° 4 au BULLETIN N° 117 de JUIN 1970

VIGNE

AVERTISSEMENTS

MILDIOU - Vignobles de Loire Atlantique et de Muscadet de Maine et Loire - Dans ces vignobles, le mildiou est encore rare. Toutefois pour assurer la protection des grappes, il y a lieu d'effectuer un traitement à la fin de la semaine en cours.

Vignobles de Maine et Loire (sauf Muscadet) - La situation sanitaire est très variable suivant les secteurs et les parcelles: le mildiou est rare dans le Saumurois, peu fréquent sur les côteaux du Layon et de la Loire, beaucoup plus fréquent dans la vallée de l'Aubance. En conséquence, dans les parcelles où la présence du mildiou a été repérée, un traitement doit être exécuté dès maintenant. Par contre dans les autres parcelles, cette application peut être repoussée à la semaine du 6 au 11 Juillet.

Autres vignobles - Un traitement doit être exécuté dès réception de cette note dans les parcelles où le mildiou a été constaté. Ailleurs, ce traitement pourra être repoussé à la semaine du 6 au 11 Juillet.

/INFORMATIONS/

OIDIUM - Sur les cépages sensibles, on devra profiter du traitement dirigé contre le mildiou pour assurer la protection contre l'Oïdium. Il y a lieu de se méfier de cette affection qui rencontre des conditions très favorables et qui demeure très virulente dans les parcelles insuffisamment protégées.

ARBRES FRUITIERS

ANTHRACNOSE DU CERISIER - Les premières manifestations de cette maladie sont actuellement visibles. Il y a lieu de la combattre en effectuant un traitement fongicide dès maintenant.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux:

J. DIXMERAS

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles:

R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

TIRAGE DU 30 JUIN 1970.

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant : L. BOUYX